

---

**RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019**  
**TENUE LE 12/9/2020 Hangar pliage à l'AERODROME DE SPA.**

**ORDRE DU JOUR**

- Ouverture de l'Assemblée Générale
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2018
- Bilan Moral
- Rapport d'activités 2019
- Rapport du Trésorier
- Approbation du bilan et décharge aux Administrateurs pour l'année 2019
- Démissions/élections nouveaux membres au Conseil d'Administration
- Mise en conformité des Statuts (nouvelle réglementation)
- Projets 2020

Début : 20.02 h

**Allocution du Président :**

Ce début d'année a été fortement perturbé par la pandémie du COVID-19 et cela a complètement désorganisé notre année 2020. Et, si nous n'en sommes pas encore complètement sortis, c'est avec le plus grand plaisir que le Conseil d'Administration vous accueille en pleine forme pour cette Assemblée Générale qui clôture l'année 2019.

Le premier point de l'ordre du jour est l'approbation du compte rendu de l'AG 2018. Vous avez reçu les informations pour les consulter en ligne sur notre site, tant en français qu'en anglais, et il est également affiché, dans les deux langues, dans le hangar.

Le PV de l'Assemblée Générale 2018 est approuvé à l'unanimité.

**Bilan moral 2019**

Notre Directeur Technique - John - vous présentera les chiffres détaillés de l'activité 2019 et notre trésorier – Werner – les comptes 2019. Ils ont été certifiés par nos vérificateurs aux comptes :

La météo 2019 n'a pas permis d'égaliser les scores de l'année 2018. Cependant, nous restons supérieurs en nombre de sauts par rapport à 2017. Ce sont principalement les sauts équipes qui ont progressé avec les entraînements des HayaBusa, des Qataris ainsi que lors de l'ESL que nous avons organisé.

Etaient prévu cette année, l'organisation du Championnat de Belgique de Vol Relatif, le 2<sup>ème</sup> rassemblement Pop's ainsi que la finale de l'ESL. Ni le Championnat de Belgique, ni le rassemblement Pop's n'ont été réalisés.

Les raisons en sont :

1. Championnat de Belgique a été prévu trop tôt dans la saison et de ce fait peu ou pas d'équipe inscrite.
2. Pop's : pas d'inscription malgré le déplacement de Dominique et moi-même à Nancy lors de la réunion Pop's France. Ceci dit, la météo à la période des Pop's (week-end du 15 août) n'aurait pas permis de faire une compétition digne de ce nom.

Seul l'ESL a tenu ses promesses avec 31 équipes inscrites, c'est la première fois qu'autant d'équipes participent à cet événement. La météo était avec nous ce qui a permis de quasiment faire le nombre de manches suffisantes pour rendre cette compétition attractive pour les compétiteurs. Si nous avons été plébiscités par la nation gagnante pour les organiser en 2020, c'est grâce à notre équipe d'indépendants, de salariés, et des membres volontaires qui se sont impliqués à 100% dans cette organisation. L'inconvénient majeur de ce genre de rencontre est qu'il ne permet pas à nos membres de sauter, les avions étant réservés à la compétition. Il n'y a pas eu de tandem non plus, ce qui est un manque à gagner non négligeable pour les finances du club et pour les indépendants qui officient chez nous. Aussi, après discussion en interne, nous avons décidé de ne pas remettre le couvert pour une telle organisation. Nous avons demandé à la VVP de prendre le relais (ce qui n'a pas pu se faire suite au COVID-19).

En milieu de saison, nous avons été confrontés à un problème technique important sur le SPA qui l'a bloqué au sol. La Skydiving a fait tout ce qu'elle a pu pour nous trouver un 2<sup>ème</sup> avion. Ce qui, en pleine saison, est particulièrement difficile.

En 2019, nous avons mis en place des stages AFF jusqu'à 25 sauts. Vu le succès de ces stages, nous réitérons cette année avec 4 stages répartis de mai à début septembre. Lors de ces stages, nous avons été confrontés à un problème de matériel. Gaëtan et Manu ont dû jongler avec les parachutes élèves afin que les stagiaires aient le matériel à disposition ainsi que les membres qui louent du matériel. Aussi, nous avons acheté 5 nouveaux parachutes élèves. Ces 5 parachutes sont subventionnés par l'ADEPS à raison de 75%. Nous n'avons pas encore reçu la subvention, bien que la dépense globale ait été supportée par le club en 2019. Cela représente un montant de 33.896,35€, ce qui a un effet négatif important sur le bilan financier de cette année.

Malgré les frais importants de cette année, nous avons voulu réitérer les sauts gratuits en octobre et novembre. Quelques 550 sauts ont été effectués et 91 membres en ont profités, dont nos jeunes AFF 2019 qui ont fait preuve de patience et de ténacité, de vrais paras, et ce malgré une météo de fin d'année capricieuse. Pour rappel, les sauts gratuits sont offerts par le club pour remercier tous les membres de leur fidélité à Skydive Spa (Membres qui ont au moins fait 20 sauts durant l'année). Certains diront que nous faisons cela dans une période météo difficile et que cela ne profite qu'à certains membres plus avancés en nombre de sauts et en qualifications. Effectivement, ce sont des situations qui peuvent se présenter, mais je viens de vous l'exprimer, plusieurs jeunes paras qui ont commencé l'AFF en cours d'année en ont profité. Celui qui est présent durant cette période de gratuité pourra en faire, celui qui n'est pas présent,

N° entreprise : 0444.968.791 ASBL n° 1931

Tél.: 0032-87 269 906 - Fax: 0032-87 475 732

Courriel: [info@skydivespera.be](mailto:info@skydivespera.be) Web: [www.skydivespera.be](http://www.skydivespera.be)

Compte bancaire: CBC 732-6452423-34 IBAN: BE68 7326 4524 2334 BIC: CREGBEBB

n'en fera pas, je pense que Monsieur de Lapalisse n'aurait pas dit mieux. Le problème est aussi que nous ne pouvons faire des sauts gratuits sans en avoir les moyens et donc, il faut que le début de saison et l'été soient bons pour que nous puissions proposer ces sauts en fin de saison. Je pense sincèrement que celui qui veut vraiment profiter des sauts gratuits en a le loisir. Vous devez être également conscients que toutes les animations que nous mettons en place ont un coût pour le club et que celui qui y participe en profite également, car c'est en général gratuit pour les membres.

Enfin, le Président tient à remercier l'ensemble du staff, technique, logistique, manifest, ainsi que tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la belle réussite de cette année.

**John Delges, notre excellent Directeur Technique - vous présente les chiffres détaillés de l'activité 2019**

**Comparaison Sauts 2019-2018.**

Sauts Skydive Spa	2019	2018	19-18	%	Commentaire
	20881	22662	-1781	-9%	
CSC	186	244	-58	-31%	Instructeurs Compris = 50 élèves AFF + FlyIn
AFF élèves	346	450	-104	-30%	
AFF Instructeurs	526	625	-99	-19%	
Canopy Course	0	0	0	0%	
Démo	0	5	-5	-100%	
Hélico	36	40	-4	-11%	
Hop'n Pop	430	293	137	32%	
Vol relatif	2909	3367	-458	-16%	
FreeFly	3116	3204	-88	-3%	
Wing Suit	479	312	167	35%	
Track	424	656	-232	-55%	
Membres Free Jump	566	1569	-1003	-177%	
Staff	112	139	-27	-24%	
Load Organizer	337	321	16	5%	
Vol Relatif Equipes	3421	955	2466	72%	Dont 1315 ESL
Pop's	0	134	-134	-100%	
Tandem Instructeurs	3233	4142	-909	-28%	
Tandem Passagers	3233	4142	-909	-28%	
Video Tandem	665	868	-203	-31%	
Divers	12	101	-89	-742%	
Hollandais Extérieur	50	15	35	70%	AFF/Tandem
Hollandais PH-LBR	800	1080	-280	-35%	
<b>Total Free Jump</b>	<b>1015</b>	<b>2029</b>	<b>-1014</b>	<b>-100%</b>	
<b>Elèves AFF</b>	<b>50</b>	<b>66</b>	<b>-16</b>	<b>-32%</b>	
<b>Membres</b>	<b>349</b>	<b>333</b>	<b>16</b>	<b>5%</b>	

N° entreprise : 0444.968.791 ASBL n° 1931

Tél.: 0032-87 269 906 - Fax: 0032-87 475 732

Courriel: [info@skydivespa.be](mailto:info@skydivespa.be) Web: [www.skydivespa.be](http://www.skydivespa.be)

Compte bancaire: CBC 732-6452423-34 IBAN: BE68 7326 4524 2334 BIC: CREGBEBB

Werner Delges, le Trésorier, rappelle que le saut d'un para individuel coûte effectivement 35,00 € et que l'activité des paras est en grande partie financée grâce aux rentrées des sauts Tandem.

### Rapport du Trésorier Werner Delges : Bilan Comptable 2019

Notre comptabilité est gérée par notre comptable indépendant, Andrea Weling.

Les documents ont également été vérifiés par les Vérificateurs aux Comptes : Dominique Lawaree et Adrien Dechêne.

	2019	2018	Ecart
Recettes	1.177.841,67 €	1.352.467,07 €	-174.625,40 €
Dépenses	1.194.945,14 €	1.332.189,84 €	-137.244,70 €
	-17.103,47 €	20.277,23 €	-37.380,70 €

Bénéfice Reporté	116.208,03 €	133.311,50 €
------------------	--------------	--------------

Le déficit de 17.103,47€ de 2019 est justifié par :

- Investissement de 5 parachutes pour la formation AFF (33.896,35€) dont la subvention ADEPS est bloquée pour le moment (+-25.000€ à recevoir)
- Baisse des rentrées Tandem (diminution du nombre de tandem 900 en cause la météo + ESL)
- Diminution du nombre de sauts : -1781 pour un total de 20.888 soit une baisse d'activité de 9%
- Organisation de l'ESL +-18 000€ de perte - c'est une des raisons pour lesquelles nous ne l'organisons pas en 2020 comme demandé par les Anglais.
- Annulation du Championnat de Belgique - frais de déplacement des juges à rembourser et T-shirts perdus (+-1.500€).
- Travaux d'assainissement sous la tente (7.560€)

Après rapport de ces vérificateurs, l'Assemblée Générale approuve le bilan à l'unanimité et donne décharge aux administrateurs pour l'année 2019.

### Composition du Conseil d'Administration : Démissions/Elections

- Démissions
    - Le 7 mars dernier, Jean-François Caby nous a remis sa démission, que nous avons acceptée.
  - Elections
    - Jérôme Janssen a présenté et motivé sa candidature comme administrateur. Nous vous la présentons et vous demandons de l'accepter. Un sang jeune et nouveau dans le parachutisme ne peut qu'être bénéfique pour le club.
- Sa candidature est acceptée à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

N° entreprise : 0444.968.791 ASBL n° 1931

Tél.: 0032-87 269 906 - Fax: 0032-87 475 732

Courriel: [info@skydivespa.be](mailto:info@skydivespa.be) Web: [www.skydivespa.be](http://www.skydivespa.be)

Compte bancaire: CBC 732-6452423-34 IBAN: BE68 7326 4524 2334 BIC: CREGBEBB

---

## Mise en conformité des statuts

Une nouvelle réglementation nous impose de mettre nos statuts à jour. Seul l'AG peut valider la modification des statuts. Nous avons jusqu'au premier janvier 2024 pour le faire. Vu la situation de confinement obligée, nous en avons profité pour les mettre en conformité avec la Loi. Ce travail a été fait en collaboration avec Jef Carabin, qui a fait cet exercice pour la Fédération.

Pour valider cette modification de Statuts, il faut un quorum des 2/3 des membres. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. De ce fait, cette modification ne pourra être faite que lors d'une AG qui sera convoquée dans un délai minimum de 15 jours.

## Projets 2021

Sauts gratuits : Le principe de l'attribution est expliqué.

Carte VIP, donnant droit à 2 € de réduction par saut et 75 € par heure de tunnel.

## Animations :

- Friendly boogie, on pourrait l'envisager le W-E du 1<sup>er</sup> mai, sous réserve de confirmation courant novembre.
- Johannes Lee sera disponible pour des animations VR.
- Jérôme et Pierre sont en passe d'avoir leur brevet F de free Fly et pourront coacher, animer le Free Fly.
- Yves Petit sera dispo pour des animations/formations wingsuit.
- Une animation/sélection pour un record de WingSuit sera mis en place au w-e de l'ascension jusqu'au w-e de Pentecôte, soit du 13 au 24 mai. Les animateurs seront Vincent (dit Le Blond) et Marine Descol. Certains d'entre vous ont eu la possibilité de rencontrer Vincent et de faire quelques sauts avec lui cet été.
- Jef Carabin signale qu'un cours Brevet C sera organisé dans les prochaines semaines. Des détails suivront.

---

N° entreprise : 0444.968.791 ASBL n° 1931

Tél.: 0032-87 269 906 - Fax: 0032-87 475 732

Courriel: [info@skydivespa.be](mailto:info@skydivespa.be) Web: [www.skydivespa.be](http://www.skydivespa.be)

Compte bancaire: CBC 732-6452423-34 IBAN: BE68 7326 4524 2334 BIC: CREGBEBB

L'Assemblée Générale est clôturée à 20.40 h.

André Vanhudenard  
Président

Jean-Pierre Dechêne  
Secrétaire

---

N° entreprise : 0444.968.791 ASBL n° 1931  
Tél.: 0032-87 269 906 - Fax: 0032-87 475 732  
Courriel: [info@skydivespa.be](mailto:info@skydivespa.be) Web: [www.skydivespa.be](http://www.skydivespa.be)  
Compte bancaire: CBC 732-6452423-34 IBAN: BE68 7326 4524 2334 BIC: CREGBEBB